

**VILLE DE COLMAR**

HAUT-RHIN



**LE MAIRE**

Secrétariat

Colmar, le 24 mars 2009

**Monsieur Jean-Michel PAULUS**  
Vice-Président de la Confédération  
Nationale des Avocats  
15 rue Soufflot  
75005 PARIS

Monsieur le Vice-Président,

Vous m'avez adressé, pour information, le communiqué que vous avez destiné au Président de la République de la Guinée Equatoriale pour lui demander de faire respecter l'interdiction de la torture sur son territoire, et de prendre toutes mesures appropriées allant en ce sens. Je vous en remercie.

Votre démarche témoigne de la forte solidarité qui unit, par-delà les frontières, votre grande communauté de droit autour des valeurs et de l'œuvre de justice.

Avec mes remerciements réitérés, je vous prie d'agréer, Monsieur le Vice-Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Gilbert MEYER